



ROYAUME DE BELGIQUE

***Rapport final du
Troisième Plan d'Action National 'Femmes, Paix, Sécurité'
(2017-2021)***

Table des matières

Introduction.....	3
Principales réalisations.....	4
La Belgique en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.....	4
Objectif 1: Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international.....	5
Objectif 2: Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité.....	7
Objectif 3: Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles	9
Objectif 4: Promouvoir la participation des femmes aux processus en matière de conflit, de paix et de sécurité.....	12
Objectif 5: Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité	14
Objectif 6: Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN.....	15

Introduction

Afin de concrétiser l'exécution de la résolution 1325, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a, en 2004, appelé tous les États membres à élaborer un plan d'action national (PAN) en la matière. Les plans d'action nationaux sont en effet considérés comme le moyen le plus efficace d'atteindre les objectifs de la résolution.

Après la mise en œuvre d'un premier (2009-2012) et d'un deuxième PAN (2013-2016), la Belgique a mis en œuvre un troisième plan d'action national pour la période 2017-2021. Ce PAN a repris la structure et la méthode de travail du deuxième PAN, avec - quand nécessaire - des objectifs, des lignes d'action et des indicateurs adaptés. Les six objectifs de ce PAN sont les suivants :

1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international;
2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité;
3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles;
4. Promouvoir la participation des femmes aux processus en matière de conflit, de paix et de sécurité;
5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité;
6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN.

La mise en œuvre de ce PAN est d'application tant en Belgique que dans la politique de la Belgique à l'égard des pays partenaires de la coopération au développement belge, des pays avec lesquels la Belgique entretient des relations bilatérales, des organisations internationales dont la Belgique est membre, des pays où les forces armées belges sont actives et à l'égard des pays tiers. La mise en œuvre du PAN a été approfondie sur trois pays-cibles, à savoir le Burkina Faso, le Mali et la République démocratique du Congo.

La coordination et la mise en œuvre de ce PAN ont été assurées par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) et le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, en coopération avec le ministère de la Défense, le SPF Intérieur et le SPF Justice.

La mise en œuvre de ce PAN fait l'objet d'un rapport annuel au Parlement, avec un aperçu des actions menées au cours de l'année précédente. Ces rapports sont disponibles sur le site Internet de l'IEFH¹. Ce rapport final a une portée plus large et donne un aperçu des principales actions et réalisations au cours de la période complète de mise en œuvre du PAN: 2017-2021, subdivisé par objectif. Compte tenu de l'importance du Conseil de sécurité des Nations unies pour la réalisation de l'agenda FPS et du fait que les réalisations de la Belgique au Conseil de sécurité des Nations unies dépassent la subdivision par objectif, une section distincte de ce rapport est consacrée au mandat de la Belgique au Conseil de sécurité des Nations unies (2019-2020).

¹ https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/overview?f%5B0%5D=im_field_publication_theme%3A2586

Principales réalisations

La Belgique en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies (2019-2020)

Lors du mandat de la Belgique au Conseil de sécurité de l'ONU (CSNU) en 2019-2020, notre pays était connu comme un défenseur actif et de premier plan de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité. L'accent a été mis sur l'intégration de la dimension de genre et la mise en œuvre concrète de la résolution CSNU 1325 et des résolutions qui lui ont succédé. La Belgique a systématiquement prêté attention à l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité dans les dossiers géographiques pertinents : non seulement par le biais d'interventions orales lors des débats réguliers et des consultations régulières au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi en adhérant systématiquement au langage agréé dans les résolutions existantes et autres produits textuels du Conseil de sécurité de l'ONU, ou en plaidant pour un renforcement de celui-ci.

À cet égard, notre pays a participé aux négociations sur les deux dernières résolutions de suivi de la résolution CSNU 1325 (S/RES/2467 et S/RES/2493) et a adopté une position très active et constructive en cherchant, en particulier, à renforcer les mécanismes permettant de traduire en justice les violences sexuelles liées aux conflits et à mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre des résolutions existantes du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Dans les deux cas, l'objectif de la Belgique était de résister autant que possible aux pressions négatives exercées par les membres conservateurs du Conseil de sécurité de l'ONU qui souhaitaient affaiblir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité en affaiblissant systématiquement le langage sur les droits humains dans les textes du Conseil de sécurité de l'ONU. Lors des négociations sur la résolution CSNU S/RES/2538 sur le déploiement de casques bleus féminins dans les missions de l'ONU, la Belgique a également plaidé en faveur du langage le plus fort possible, soulignant l'importance d'une coopération accrue entre les États membres de l'ONU et le Secrétariat de l'ONU en vue de l'égalité des genres et de la création d'un environnement favorable. Les fers de lance de la Belgique au cours de ces négociations ont été, entre autres, l'importance de l'intégration de la dimension de genre et de la participation à tous les niveaux et à toutes les fonctions, la nécessité d'éviter les stéréotypes et de trouver un bon équilibre entre, d'une part, l'accent sur les femmes (formation et opportunités) et, d'autre part, la suppression des obstacles structurels. Dans ce cas également, la Belgique a tenu à résister à un maximum de pressions négatives de la part des membres conservateurs du Conseil de sécurité de l'ONU.

En outre, notre pays s'est également engagé à renforcer l'agenda FPS en soutenant les femmes venant donner des briefings au Conseil ainsi que le renforcement thématique de l'agenda, par exemple en renforçant le lien entre l'agenda FPS et la thématique de la traite des êtres humains. À cette fin, la Belgique a organisé en octobre 2019 une réunion informelle du Conseil de Sécurité de l'ONU en formule Arria, largement suivie et saluée. Notre pays peut être considéré comme l'un des défenseurs les plus actifs de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité dans la composition du Conseil de sécurité de l'ONU de cette période.

Objectif 1: Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international

Pendant la période de mise en œuvre de ce PAN, la Belgique s'est engagée à renforcer les différents instruments relatifs aux droits des femmes. Cela s'est fait tant en Belgique qu'à l'étranger, dans les relations bilatérales avec les pays tiers, dans le cadre de l'Union européenne et dans les organisations régionales et internationales pertinentes (Commission de la condition de la femme, Conseil de sécurité des Nations unies, Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Assemblée générale des Nations unies, Conseil de l'Europe, et autres). Lors de la Commission de la condition de la femme, la Belgique a toujours plaidé pour des conclusions concertées fortes et progressistes et pour une déclaration politique forte et progressiste concernant le 25^e anniversaire de la Déclaration et de la Plateforme de Beijing (Beijing+25), mettant entre autres l'accent sur les droits humains et portant attention aux défis futurs, à la promotion d'un équilibre entre les genres (50/50) à tous les niveaux de décision, à une approche holistique de la participation à la vie publique, à la reconnaissance du lien entre la violence sexiste et la participation des femmes, et l'importance de la société civile et des femmes défenseurs des droits de humains. La Belgique a organisé plusieurs événements parallèles, notamment sur l'accès aux soins de santé, la résilience au changement climatique, la lutte contre la violence envers les femmes en politique, la situation des filles dans les conflits armés et leur accès à la justice internationale, l'avenir des femmes sur le lieu de travail et l'avortement. Lors de la conférence régionale de la CEE-ONU sur Beijing+25, en octobre 2020, la Belgique a organisé un événement parallèle intitulé "La Convention d'Istanbul en pratique, prise en charge holistique des victimes de violences sexuelles". Ici, notre pays a non seulement encouragé une large ratification de la Convention d'Istanbul, mais s'est également attaché à donner le bon exemple pour la mise en œuvre de la Convention.

En février 2019, la Belgique a transmis au Conseil de l'Europe son rapport étatique sur les mesures donnant effet aux dispositions de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (dite Convention d'Istanbul). Durant la semaine du 7 au 11 octobre 2019, la Belgique a reçu une délégation GREVIO qui avait pour but d'éclaircir certains points du rapport étatique et du rapport alternatif de la société civile.

La Belgique a joué un rôle de premier plan dans les travaux qui ont conduit à l'adoption de la Convention n°190 de l'Organisation internationale du travail sur l'élimination de la violence et du harcèlement au travail.

Au cours des différentes sessions du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, la Belgique a systématiquement mis les droits des femmes au premier plan, notamment lors des dialogues interactifs thématiques et par pays et en négociant des résolutions. Par exemple, lors de la session spéciale sur la situation des droits humains en Afghanistan, la Belgique a plaidé avec succès pour un langage plus fort sur les droits des femmes et des filles. La Belgique a coparrainé diverses résolutions et déclarations communes sur les droits des femmes et l'égalité des genres, parfois avec un lien direct avec la résolution CSNU 1325, comme la résolution sur la promotion et la protection des droits fondamentaux des femmes et des filles dans les situations de conflit et d'après-conflit à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la résolution CSNU 1325 (2000). Entre autres, notre pays a plaidé avec succès pour l'inclusion d'une référence au rôle important de la société civile dans l'agenda "Femmes, paix et sécurité", et pour l'importance du dialogue avec la société civile et les organisations de femmes. Lors de la 41^{ème} session du Conseil des droits de l'homme et de la 74^{ème}

session de l'Assemblée générale des Nations unies (2019), la Belgique a pris l'initiative d'une "déclaration commune" pour marquer le 40ème anniversaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et le 20ème anniversaire de son protocole facultatif. Cette déclaration a été soutenue par un large groupe de pays de tous les continents, appelant tous les pays à parvenir à la ratification universelle de la Convention, à retirer les réserves qu'ils pourraient avoir à l'égard de certains articles de la Convention, à œuvrer à la mise en œuvre effective de la Convention et à ratifier le Protocole facultatif.

La Belgique a également utilisé systématiquement l'Examen périodique universel pour promouvoir la position des femmes et des filles dans le monde. Ainsi, pour la période de 5 ans du PAN (2017-2021), notre pays a formulé des questions et des recommandations sur les droits des femmes à plus de 50% des pays à propos desquels la Belgique est intervenue (Afghanistan, Albanie, Angola, Arménie, Bhoutan, Bolivie, Bulgarie, Cambodge, Chili, Costa Rica, République démocratique du Congo, République dominicaine, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Erythrée, Ethiopie, Fidji, Guinée, Guinée-Bissau, Honduras, Irak, Italie, Côte d'Ivoire, Yémen, Kazakhstan, Kenya, Kirghizstan, Croatie, Laos, Liberia, Libye, Malawi, Maldives, Iles Marshall, Mongolie, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Corée du Nord, Macédoine du Nord, Panama, Portugal, Qatar, Slovaquie, Turquie, Vanuatu, Etats-Unis d'Amérique, Vietnam, Suède, Danemark, Estonie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Inde, Lettonie, Liban, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Oman, Autriche, Paraguay, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Somalie, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tanzanie et Trinité-et-Tobago).

Chaque année, la Coopération au développement belge finance des organisations multilatérales qui ont pour objectif de promouvoir l'égalité de genre et la santé et les droits sexuels et reproductifs. À ce titre, la Belgique finance, aux moyens de contributions de base (core), ONU Femmes (UNWOMEN) à hauteur de 4 millions d'euros par an, le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) pour un montant de 9 millions d'euros par an, UNICEF avec un financement de 15.000.000 EUR/an et l'organisation UNAIDS (3.000.000 EUR/an). La lutte contre les violences basées sur le genre et pour la santé et les droits sexuels et reproductifs figurent parmi les priorités de ces organisations. En outre, la Belgique finance, de manière affectée, UNFPA Supplies à hauteur de 2.000.000 EUR/an, ainsi que *She Decides*. Des projets menés par ONU Femmes ont été financés en Algérie, au Burundi, au Mali, au Maroc, au Mozambique, en Ouganda, en Palestine et au Rwanda. En Guinée, une étude a été faite sur « le développement d'un plan stratégique multi-acteurs pour la promotion des droits sexuels et reproductifs » visant à améliorer et à faire appliquer le cadre législatif et réglementaire de la santé sexuelle et reproductive y compris les violences basées sur le genre en Guinée. Au Mozambique, une nouvelle coalition de volontaires a été mise en place en décembre 2020, à laquelle la Belgique a contribué afin de donner plus d'importance à l'égalité des genres, aux violences basées sur le genre, à l'autonomisation ainsi qu'à l'agenda femmes, paix et sécurité et de s'engager de manière constructive avec le gouvernement sur ces aspects sensibles, notamment dans le contexte de l'accord de paix récemment signé, les situations de conflit armé qui s'intensifient dans le centre et le nord du Mozambique et dans le cadre de l'augmentation de la violence liée au genre dans le contexte de la pandémie de Covid-19. En 2021, la Coopération au développement belge a lancé un appel à projets qui se focalisait sur les deux axes suivants : d'une part, les masculinités transformatrices, l'engagement des hommes et des garçons et lutte contre les discriminations et stéréotypes de genre dans le cadre de l'autonomisation des femmes et du leadership féminin et, d'autre part, le renforcement des capacités des organisations locales actives dans l'atteinte de l'égalité de genre et la défense des droits humains (droits des femmes et des filles, droits sexuels et

reproductifs y inclus droits des populations LGBTIQ+). Cet appel d'un budget total de 6.311.964,8 EUR a pour focus géographique: le Burundi, le Burkina Faso, le Maroc, la Palestine, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Sénégal. À travers le travail sur les masculinités, l'objectif est notamment de lutter contre les violences basées sur le genre et de promouvoir l'autonomisation et le leadership féminin.

L'expertise belge en matière d'égalité des genres a été partagée de manière bilatérale avec, entre autres, le Bahreïn, le Maroc, le Mexique, le Niger, le Qatar, le Tadjikistan, la Thaïlande, la Tunisie et la Corée du Sud. Différentes actions ont été organisées en Belgique dans le but de combattre les mutilations génitales féminines et les mariages forcés. La Belgique a participé à l'événement virtuel '*Beijing+25: Realizing Gender Equality and the Empowerment of All Women and Girls*' de la *Commission on Narcotic Drugs* en de *Commission on Crime Prevention and Criminal Justice*.

Objectif 2: Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité

En Belgique, le soutien de la mise en œuvre de la Loi *Gender mainstreaming* par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes s'est poursuivi, notamment par le biais de la coordination de l'élaboration du Plan fédéral *Gender mainstreaming*, de la coordination du Groupe Interdépartemental de Coordination et des rapports sur la mise en œuvre du *gender mainstreaming*, de la participation à des groupes de travail et à des réunions bilatérales, et de l'organisation de formations portant sur le genre et le *gender mainstreaming*. L'aspect de genre a été intégré dans plusieurs formations de base et continues.

En novembre 2021, le Comité de direction du SPF Affaires étrangères a approuvé le Plan d'action pour l'intégration de la dimension de genre pour la période 2021-2024. L'objectif principal de ce plan est d'intégrer davantage la logique de la Loi *Gender mainstreaming* dans les opérations du SPF.

Afin de mettre en œuvre l'attention systématique portée au genre dans la politique étrangère de la Belgique, le SPF Affaires étrangères a informé régulièrement l'ensemble des ambassades et missions belges de la politique belge en matière de droits des femmes et de l'importance du *gender mainstreaming*. En outre, des formations sur l'intégration de la dimension de genre ont été proposés au niveau de l'administration centrale, en coopération avec l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Une formation spécifique « Femmes, Paix et Sécurité » a également été organisée pour les directions générales Affaires bilatérales, Affaires multilatérales et Coopération au développement, et pour la Représentation permanente auprès de l'UE. À cette occasion, une attention toute particulière a été portée à l'importance de l'intégration d'une perspective de genre (*gender mainstreaming*) et de l'agenda Femmes, Paix, Sécurité dans les différents services du SPF Affaires étrangères.

Une seconde bande dessinée consacrée aux valeurs de la Défense, parmi lesquelles l'égalité de genre, a été diffusée. La Défense belge a revu l'implémentation de la thématique du genre au sein du Département État-Major Opérations et Entraînement. Le théâtre de valeurs/diversité, donné à tous les nouveaux candidats militaires, a été complètement revu. A partir de 2021, une attention particulière était portée au genre. Une scène est entièrement basée sur le genre et maintenant toutes les scènes sont jouées par un acteur et une actrice.

Une attention continue a été accordée à la dimension de genre dans le cadre des activités menées en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de la radicalisation ainsi qu'en matière d'asile (accueil des demandeur.s.euses de protection internationale (PI), analyse des demandes de PI, et bénéficiaires de la réinstallation). L'agence Fedasil a nommé un coordinateur genre et mis en place une structure de coordination interne d'intégration de la dimension de genre. Le SPF Intérieur a relancé et étendu son réseau de personnes de contact « gender » chargées de dynamiser la prise en compte de la dimension de genre au sein du département. Ces personnes sont amenées à recevoir une formation spécifique sur le *gender mainstreaming* délivrée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (en application des engagements pris dans le Plan fédéral *Gender mainstreaming*). Une personne responsable de la diversité (en ce compris le genre) a été nommée au sein de la cellule stratégique de la Présidente du Comité de direction du SPF Intérieur, et donc plus au sein du service P&O comme auparavant. C'était un signal clair que l'aspect genre et l'intégration du genre en particulier, sont un point d'attention important. L'Office des Étrangers a déjà entrepris de ventiler autant que possible ses statistiques par sexe. Au sein de la Police, les différentes actions dans le cadre d'une politique sensible au genre ont été poursuivies.

La dimension de genre a été intégrée dans les conditions d'attribution pour des subventions dans le domaine de la collaboration au développement. La dimension de genre faisait partie des dialogues politiques dans les 14 pays-partenaires de la Belgique. L'entièreté des projets/programmes, mis en œuvre dans le cadre de la coopération bilatérale par Enabel, par les ONGs et par les organisations multilatérales, intégraient le *gender mainstreaming* de manière transversale. La Belgique a participé à diverses formes de coordination en matière de genre, entre autres au Bénin, en Bolivie, en Équateur, en Palestine, au Pérou, en RDC et en Tanzanie, en concertation avec les gouvernements de ces pays, d'autres donateurs et des organisations internationales. La Belgique a également coprésidé le groupe thématique Genre de l'Union européenne au Maroc, et présidé un groupe de travail au Burkina Faso. Au Mali, la Belgique a co-présidé, avec ONU Femmes, le groupe thématique 'genre' des bailleurs de fonds. La Belgique a participé à l'événement parallèle de Tana Forum (19-24/10/2020) : « *African feminist considerations for the African Continental Free Trade Area* ». Au Mozambique, le poste a plaidé pour qu'une plus grande attention soit accordée à l'égalité des genres auprès des *Heads of Cooperation*, des *Heads of Mission*, de la *Development Coordination Platform* (DCP) et aux dialogues avec le gouvernement mozambicain sur les droits de humains, les droits des femmes, l'égalité des genres, les situations de conflit armé dans le centre et le nord du Mozambique, le processus de paix et la mise en œuvre du programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration. De même, le poste plaide pour qu'une attention particulière soit accordée à la question de l'égalité des genres dans les initiatives Team Europe et le nouveau programme EUDEL (2021-2027). C'est pourquoi le poste de Maputo a activement été impliqué dans la « *Gender Coalition of the Willing* » afin d'être une force motrice et un chien de garde pour l'intégration de l'égalité des genres dans toutes les interventions et les dialogues avec le gouvernement mozambicain.

La Belgique a plaidé pour l'intégration de la dimension de genre dans les résolutions et documents pertinentes d'organisations internationales. Quelques exemples: (1) Au niveau international, la Belgique a plaidé pour l'octroi d'une meilleure place à la dimension de genre dans le cadre d'une approche intégrée et cohérente de la consolidation de la paix. (2) Dans le cadre de la présidence belge du Comité d'appui aux victimes de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel, la Belgique a placé le genre parmi les cinq priorités du Comité. Durant toute une année, le Comité a travaillé à la promotion d'une approche sensible au genre en matière d'assistance aux victimes, et a

appelé les pays concernés à intégrer cet aspect dans leur politique nationale. (3) La Belgique a également veillé à ce que la dimension de genre soit intégrée dans les questions du guide technique du *Counter-Terrorism Committee Executive Directorate* de l'ONU. Ce guide contient les questions concrètes que le comité adresse aux autorités des pays visités, ce qui signifie que le comité peut désormais également faire rapport sur toute situation dans laquelle un État membre des Nations Unies ne fait pas encore suffisamment d'efforts pour intégrer la dimension de genre. (4) Notre pays a insisté sur la question des biais algorithmique dans le débat sur les armes autonomes mené au sein de la Convention sur certaines armes classiques. Ces biais dans les données traitées par les algorithmes peuvent aboutir à des violences disproportionnées pour les femmes, les personnes racisées ou défavorisées socialement.

Objectif 3: Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles

En 2016, la Belgique a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), et appelé d'autres pays à la ratifier également. Le PAN de lutte contre toutes les formes de violence basée sur le genre 2015-2019 et le PAN de lutte contre les violences basées sur le genre 2021-2025 ont été élaborés dans le cadre de cette Convention.

La Défense a lancé une campagne de sensibilisation sur le harcèlement sexuel au travail.

La lutte contre la violence envers les femmes et les filles est une priorité de la politique étrangère belge. Notre pays appelle systématiquement les autres pays à souscrire et à respecter les traités qui garantissent les droits des femmes, à retirer leurs réserves et à prévoir une meilleure application. Par exemple, la ratification de la Convention d'Istanbul par le plus grand nombre de pays possible est une priorité pour la Belgique. Outre un soutien politique, la Belgique a, en mars 2021, accordé 150 000 EUR à un projet du Conseil de l'Europe visant à promouvoir la Convention d'Istanbul en Ukraine, qui a signé la Convention en 2011 mais ne l'a pas encore ratifiée. Le projet se concentre sur la sensibilisation autour de la Convention d'Istanbul d'une part et d'autre part sur les changements nécessaires dans le cadre législatif et institutionnel de l'Ukraine par le biais d'une assistance technique. La présidence croate du Conseil de l'Union européenne a invité la Belgique à présenter également l'implémentation de la Convention d'Istanbul en Belgique à l'occasion de la réunion du Working Party on Fundamental Rights, Citizens Rights and Free Movement of Persons du 10 mars 2020. Cette réunion fut l'opportunité de mentionner les réalisations de la Belgique en matière de lutte contre les violences basées sur le genre mais également les défis à relever à l'avenir. Cette réunion avait pour but plus spécifiquement de relever les enjeux juridiques et politiques concernant la mise en œuvre de la Convention par l'ensemble des pays européens.

Dans le contexte du Conseil de Sécurité de l'ONU, la Belgique a mis l'accent sur un langage fort concernant la lutte contre la violence basée sur le genre dans les résolutions par pays, en premier lieu dans les résolutions concernant des pays qui occupaient une place de premier plan dans le rapport annuel du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. La Belgique a soutenu le Fonds multipartenaires pour la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits (*Conflict-Related Sexual Violence Multi-Partner Trust*

Fund) avec une contribution à hauteur de 300.000 EUR, dont 150.000 EUR pour l'Action de l'ONU contre les violences sexuelles en temps de conflit (*UN Action against Sexual Violence in Conflict*) et 150.000 EUR pour une équipe d'experts des Nations Unies en État de droit et en violences sexuelles liées aux conflits (*UN Team of Experts on Rule of Law and Sexual Violence in Conflict*). Cette équipe soutient des États dans la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, entre autres par le renforcement des enquêtes et poursuites pénales, la protection des témoins, la compensation des victimes et le contrôle du secteur de la sécurité.

Dans le cadre du Conseil des droits de l'homme, la Belgique a attiré l'attention du Conseil, par des interventions lors des dialogues interactifs et des négociations, sur la lutte contre toutes les formes de violence contre les femmes et les filles pendant et après les conflits armés, notamment en Irak, au Yémen, en Libye, au Myanmar, au Soudan, en Syrie et au Sud-Soudan. Notre pays a également soutenu le mandat du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes.

La Belgique a également rejoint en 2020 le Groupe des amis des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, visant le partage d'informations et de bonnes pratiques entre les États membres. En 2021, la Belgique s'est engagée en tant que *Commitment Maker* auprès des coalitions d'action du Forum Génération Égalité sur la violence fondée sur le genre et la santé et les droits sexuels et reproductifs/l'autonomie physique, deux thèmes qui font partie des priorités de la Belgique. Ce faisant, notre pays a inclus des engagements qui s'appliquent tant à la politique intérieure qu'à la politique extérieure de la Belgique et qui contribuent à une mise en œuvre cohérente de la politique belge en la matière.

Les missions bilatérales et multilatérales belges ont participé et/ou organisé divers événements dans le cadre de la lutte contre la violence basée sur le genre, notamment pendant les 16 journées d'activisme contre la violence basée sur le genre, mais aussi pendant le reste de l'année. À titre d'exemple, la représentation permanente de la Belgique auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a organisé, en collaboration avec des pays partageant les mêmes idées, une série d'événements parallèles intitulés « Mettre fin à la violence contre les femmes ». Des experts de la police de Bruxelles ont notamment partagé leur expérience de la violence domestique dans le contexte d'une pandémie.

La Belgique a soutenu des actions dans plusieurs pays partenaires de la coopération belge au développement sur le thème de la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment un concours de dessin au Pérou, un événement sur la violence basée sur le genre dans l'enseignement en Ouganda et une comédie musicale sur la violence basée sur le genre, les grossesses précoces et l'autonomisation des femmes en Tanzanie. Une intervention de sécurité spécifique a été prévue au Burkina Faso ; elle a également porté sur les violences sexuelles et domestiques. Au Burundi, la Belgique a soutenu la formation de 80 chefs de communauté afin qu'ils puissent assurer le suivi des dossiers de violence domestique. Au Mali, la Belgique a rappelé régulièrement l'importance de l'adoption de l'avant-projet de loi sur la violence basée sur le genre. L'Observatoire National de la Violence à l'Égard des Femmes au Maroc et le programme bilatéral de lutte contre la violence sexuelle dans les provinces congolaises de Bandundu, d'Équateur et de Tshopo ont bénéficié d'un soutien financier. En RDC, dans le cadre du programme bilatéral de coopération, plus de 5000 survivantes ont été accompagnées psychologiquement, 1978 actions en justice ont été entreprises et 178 agents médicaux formés à la prise en charge des violences sexuelles. Au Nigéria, la Belgique a contribué à hauteur de 5 millions d'euros au *Nigeria Humanitarian Fund*, qui utilise ses fonds pour

l'aide humanitaire face aux ravages causés par Boko Haram au nord-est du Nigeria. La Belgique est le deuxième plus grand donateur de ce fonds. Plus précisément, la réponse de la *Nigeria Humanitarian Fund* au secteur de la protection comprend des activités liées, entre autres, à la fourniture de services de gestion des cas de violence sexiste et à la prestation d'autres services spécialisés dans ce domaine, tels que (1) la création de centres d'appel fonctionnels au niveau des États dans les États de Borno, Adamawa et Yobe ; et (2) l'assistance juridique aux victimes. En 2021, la Belgique a apporté son soutien à un projet d'appui en matière de justice transitionnelle, de lutte contre l'impunité et de protection développé par le Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme en RDC. La dimension genre est accordée une place centrale au sein de ce projet, avec un accent spécifique sur les victimes de violences sexuelles (appui juridique, médical, psychosocial, économique) et sur la participation des femmes aux activités mises en place. L'engagement belge est de 1.500.000 EUR. La Belgique a soutenu le projet « Protection des personnes les plus vulnérables affectées par les conflits à travers une assistance multisectorielle au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et Rwanda » de la Croix Rouge de Belgique à travers un engagement de 7.320.000 EUR. La dimension du genre était intégrée dans le cadre de ce projet, avec notamment une attention particulière à la protection contre les violences basées sur le genre et la prise en charge des victimes. La Belgique a engagé un montant de 7.820.000 EUR en faveur du programme « Prohuma-Burundi/Jordanie/Niger/Ouganda » de Caritas International dont l'objectif est la prévention et la réduction des vulnérabilités des groupes les plus exposés aux violences lors de crises humanitaires à travers le renforcement d'un environnement de protection accessible et digne. Au Mali, en Syrie, au Niger et en Ouganda, la Belgique a soutenu le programme « *Contribution in support of people of concern to UNHCR in Syrian Arab Republic, Niger, Mali and Uganda* » à hauteur de 8.000.000 EUR. Ce programme se concentre notamment sur la prévention et la réaction aux violences faites aux femmes. Entre autres Oxfam a été soutenu dans le territoire palestinien occupé, Médecins du Monde au Mali, au Niger et en RDC (« Renforcement des mécanismes de protection en lien avec l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive, incluant les violences basées sur le genre, pour les populations en situation de vulnérabilité » - 5.340.000 EUR), Handicap International au Mali (« Projet de lutte contre les violences basées sur le genre dans le contexte COVID au Mali » - 950.000 EUR) et Plan International Belgique au Burkina Faso (« Tous contre les violences basées sur le genre au Burkina Faso » - 1.000.000 EUR) et Mali (« Répondre aux besoins critiques des violences basées sur le genre exacerbés par le COVID-19 dans les communautés de Kayes ». - 1.000.000 EUR). La prévention et le soutien apporté aux survivant.e.s était également diversifié selon les acteurs et les zones d'interventions, allant du soutien psychosocial au renforcement de systèmes de référencement en passant par des workshops de renforcement de capacités portant sur la masculinité positive et des réponses purement médicales. La Belgique a financé le *Global Survivors Funds* à hauteur de 800.000 EUR. Il s'agit d'un fonds lancé en octobre 2019 par le Dr Denis Mukwege et Nadia Murad dont la mission est d'améliorer l'accès aux réparations pour les survivantes de violences sexuelles liées aux conflits dans le monde entier, répondant ainsi à une lacune identifiée depuis longtemps par les survivants. Le *Global Survivors Funds* agit pour fournir des mesures de réparation intérimaires dans les situations où les États ou d'autres parties ne peuvent ou ne veulent pas assumer leurs responsabilités. Ce financement belge visait la mise en œuvre des programmes en RDC, en Guinée et en Irak.

La Ministre de la Coopération au Développement a effectué, en 2021, une visite de travail en République démocratique du Congo. Cette mission avait pour thématique principale les droits des femmes, l'égalité de genre et la violence basée sur le genre et s'est déroulée pendant la campagne « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre ». Cette mission fut l'occasion, pour la

Ministre, de rencontrer le Ministre des Affaires étrangères RDC, d'échanger avec les différentes organisations de la société civile luttant contre les violences basées sur le genre, de faire part du soutien belge aux organisations soutenant les survivant.e.s de violences basées sur le genre, notamment l'hôpital de Panzi au Sud Kivu, et l'hôpital Saint Joseph à Kinshasa.

La Belgique a également participé activement à diverses conférences internationales sur la lutte contre toutes les formes de violence, notamment le colloque *'Ending Domestic Violence in Europe: Implementing Strategies for Protection and Prevention'* à Bruxelles, la formation *'Gender Violence and Equal Access to Justice'* à Mexico et l'atelier *'Empowering equality bodies and violence against women'* à Tbilisi. En octobre 2020, la secrétaire d'État à l'Égalité des genres et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes ont organisé le séminaire en ligne « Une présentation du modèle belge des Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles ».

Objectif 4: Promouvoir la participation des femmes aux processus en matière de conflit, de paix et de sécurité

Au cours de la période de mise en œuvre de ce PAN, certaines mesures concrètes ont été prises pour augmenter le pourcentage de femmes candidates et lauréates du corps diplomatique, grâce à plusieurs mesures spécifiques telles que le fait d'avoir rendu l'examen diplomatique plus neutre sur le plan du genre et d'avoir accordé davantage d'attention pour le genre dans la promotion du SPF Affaires étrangères en tant qu'employeur. En outre, en octobre 2020, le Comité de direction du SPF Affaires étrangères a approuvé le plan d'action pour la promotion de l'égalité des genres. Ce plan d'action repose sur trois piliers : la communication et la sensibilisation, la formation et l'orientation professionnelle et l'échange de bonnes pratiques. Un programme de mentorat a été lancé en 2021 comme première étape vers une orientation professionnelle plus large dans laquelle les collègues féminines (et par extension également les collègues masculins) sont encouragés à accéder à de nouveaux postes, à postuler à des promotions, etc.

La défense et la police belge ont par ailleurs continué à mettre en avant les femmes militaires et agentes de police. En décembre 2020, le SPF Intérieur s'est vu récompensé par un *Award* fédéral de la diversité pour son originalité grâce au projet Khaléidoscope d'*Inclusive games*. Khaléidoscope est un outil d'entraînement interactif et ludique au leadership inclusif, où la notion de genre y est largement représentée. Ce projet montre la diversité sous toutes ses facettes et souligne le rôle de chacun afin de la préserver. Les participant-e-s sont invités à partager leurs expériences et développent ensemble des solutions concrètes, immédiatement transposables dans leur quotidien. L'objectif est d'induire un changement et influencer en profondeur sur les comportements. En 2021, l'initiative Kaléidoscope a été renouvelée et son scope étendu afin de s'intégrer dans le travail d'accueil des nouveaux collaborateurs/collaboratrices ainsi que dans la formation des cadres (trajets d'accompagnement des dirigeants). L'objectif est d'encourager un ancrage durable des principes liés à la diversité dans la culture du département.

En vue de leur participation à une mission de gestion civile des crises, les femmes ont été particulièrement encouragées à suivre la formation 'Basic Generic Training' qui prépare à ce genre de missions.

Au niveau international, la Belgique attire régulièrement l'attention sur l'importance d'une participation significative des femmes à la prise de décision en matière de conflit, de paix et de sécurité. Quelques exemples: la Belgique a insisté pour adopter du texte visant à inclure les femmes dans les processus de décision sur les armes légères et de petit calibre sur la base du langage « *full, equal, effective participation of women* » ainsi que le maintien d'une approche *gender mainstreaming*. L'inclusion du critère de genre est systématiquement contrôlée dans les projets liés au déminage financé par le SPF Affaires étrangères, notamment l'inclusion des femmes dans le choix des priorités liées au déminage. Au niveau de l'UE, la Belgique accorde également une grande attention à la dimension de genre et intervient régulièrement dans le cadre de la définition des mandats des missions et opérations civiles et militaires de l'UE ainsi que du suivi de leur mise en œuvre. C'était le cas, par exemple, lorsque le mandat de *l'EU Training Mission* (militaire) au Mozambique a été élaboré en 2021.

La Belgique a continué de s'engager pour l'augmentation du nombre de femmes belges dans le système de l'ONU, et plus spécifiquement aux postes supérieurs, et ce en soutenant activement les candidatures des femmes belges. Notre pays faisait également partie du groupe d'amis consacré à la parité de genre qui échange des idées et des initiatives en vue de promouvoir la présence de femmes aux fonctions dirigeantes dans les missions de maintien de la paix des NU. Dans le cadre du Conseil de Sécurité de l'ONU, la Belgique a régulièrement attiré l'attention sur l'importance de la participation des femmes aux missions. La Belgique a aussi organisé un séminaire sur le rôle des Africaines en tant que médiatrices, en coopération avec l'Union africaine et l'Institut international de la paix et notre pays intervient régulièrement lors des sessions publiques de l'Union africaine sur le thème du genre et de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Ce faisant, notre pays a également souligné son soutien au réseau FemWise Africa, notamment via le soutien financier pour le projet *Custodians for Peace* (324.219,9 EUR, 2019-2021). Notre pays soutenait également le *Women Peace and Humanitarian Fund* avec une contribution financière de 500 000 EUR. Une partie de ce financement visait spécifiquement à apporter un soutien concret pour permettre aux femmes qui construisent la paix de participer aux négociations de paix.

La Belgique a soutenu, dans les pays-partenaires, des projets visant la participation des femmes à la prise de décision. Au Bénin, la représentation des femmes dans les organes de gestion et de décision a constitué un critère de sélection et d'octroi pour les subsides agricoles. En République démocratique du Congo, la Belgique a soutenu un projet qui se concentre sur les droits des femmes, la paix et la sécurité, la participation politique des femmes et l'autonomisation dans le domaine de l'économie. Les organisations et les réseaux de femmes sont soutenus et consultés dans différents pays partenaires. En Ouganda, la Belgique soutient un projet spécifique visant la promotion d'un processus électoral pacifique par le biais d'une coopération constructive. Ce projet est dirigé par une coalition de femmes ougandaises de la société civile. Dans le cadre des effets destructeurs de la violence (électorale) sur les familles et les femmes, la « Salle de la situation des femmes » a été créée, qui constitue une sorte de mécanisme d'alerte rapide et de réaction rapide visant à prévenir les conflits et la violence potentiels. Après les élections, le mandat de la « Salle de la situation des femmes » a été prolongé, l'accent étant mis sur la recherche et le renforcement des capacités en matière de médiation, de consolidation de la paix et de prévention des conflits.

Objectif 5: Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité

Le troisième Plan d'action nationale Femmes, Paix et Sécurité (PAN) a été présenté au conseil des ministres en juillet 2017. Ce nouveau PAN a fait l'objet d'une table ronde organisée en décembre 2017 avec la Plate-Forme d'Action 1325. L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a attribué un soutien financier et logistique à la Plate-Forme d'Action 1325 dans le cadre de la conférence 'Le Courage des femmes, un espoir pour le futur' du 10 mars 2018, la sixième cérémonie 'Femmes de Paix' du 13 décembre 2018, l'achat de matériel de sensibilisation et l'élaboration de la brochure 'Inoubliables héroïnes des Première et Seconde Guerres Mondiales'. La section « Femmes, paix et sécurité » du site web de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a été mise à jour afin de rendre plus accessibles toutes les informations utiles sur ce sujet. D'autres événements ont également été organisés en Belgique pour mettre en avant ce thème. Par exemple, à l'occasion de la Journée internationale de la femme en mars 2020, le ministre des Affaires étrangères a organisé au Palais d'Egmont une conférence intitulée "Les ambassadrices de la diversité belge", au cours de laquelle quatre femmes belges issues de l'immigration ont expliqué leur carrière professionnelle et les défis auxquels elles sont confrontées lors d'une table ronde animée par le ministre. En septembre 2021, le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement a aussi participé à un séminaire « *Gender and development from diversity and adversity to joint strategies* » organisée par le Conseil Consultatif Genre et Développement.

La Belgique s'efforce également de maintenir l'Agenda FPS haut sur l'agenda dans les différentes organisations régionales/internationales. Dans le cadre de forums multilatéraux et d'entretiens bilatéraux avec des représentants d'autres pays, la Belgique a plaidé en faveur de la mise en œuvre des résolutions relatives aux Femmes, Paix et Sécurité et a exprimé toujours sa volonté d'échanger des bonnes pratiques en la matière.

La Belgique a activement pris part aux réunions de l'*EU Task Force* sur la résolution CSNU 1325, à son groupe de travail sur la révision du cadre de l'UE sur les femmes, la paix et la sécurité et à l'élaboration du Plan d'Action Femmes, Paix et Sécurité de l'UE. La Belgique était aussi représentée lors de la *Academic Roundtable on Women, Peace and Security* du Service Européen pour l'Action Extérieure. Dans le cadre des discussions relative à la Politique de sécurité et de défense commune de l'UE, la Belgique a continué à plaider pour la mise en œuvre intégrale du Plan d'action européen sur l'égalité des genres (*Gender Action Plan*) 2016-2020 et pour la désignation systématique d'un « conseiller en genre » dans chaque mission. La Belgique soutient la mise en œuvre du *Gender Action Plan* III (2021-2025) adopté en novembre 2020, notamment son objectif d'intégrer l'agenda Femmes, Paix et Sécurité par l'engagement politique et diplomatique, par l'intégration d'une perspective de genre et par la garantie de la participation et du leadership des femmes dans tous les contextes liés à la paix et à la sécurité.

L'Agenda Femmes, Paix et Sécurité est également resté une priorité belge dans le cadre de l'OTAN où notre pays est un membre actif du groupe des « Amis du 1325 », un groupe informel d'alliés et de partenaires qui soutiennent l'intégration du programme Femmes, Paix et Sécurité dans les différents domaines d'action de l'OTAN. La Belgique a participé très activement à la révision de la politique et du plan d'action femmes, paix et sécurité, notamment en organisant une réunion de travail informelle visant à faciliter le compromis sur ces travaux et en versant une contribution de 75.000 EUR au mécanisme financier destiné à soutenir la mise en œuvre du nouveau plan d'action. Notre pays a

souligné l'importance de la protection des femmes et des filles en Afghanistan et de la promotion des droits et de la participation des femmes dans tous les domaines (civil et militaire, carrières, formation, notamment dans les domaines techniques, etc.). Pour la période 2017-2019, la Belgique a assuré la présidence du Comité OTAN sur la dimension de genre. En 2020, la Belgique a été élue à la vice-présidence de l'*Executive Committee* du Comité OTAN sur la dimension de genre. En 2018, le Chef de la Défense est devenu membre du '*Women, Peace and Security Chief of Defence Network*'. La Belgique s'est également concertée de manière informelle avec le *NATO Secretary General's Special Representative for Women, Peace and Security*, au sujet des développements dans le domaine de femmes, paix et sécurité au sein de l'OTAN.

La Belgique fait partie d'un noyau de pays partageant les mêmes idées qui ont activement promu la question du genre/Femmes, Paix et Sécurité au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Entre septembre 2020 et décembre 2021, notre pays assumait aussi officiellement la position de chef de file pour le thème « Genre et résolution 1325/Femmes, Paix et Sécurité » au sein du système de concertation de l'UE.

Enfin, les postes diplomatiques ont aussi organisé ou participé à de nombreux événements/débats/réunions/conférences consacrés au thème du genre en général, ou plus spécifiquement à l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité. Par exemple, la Belgique a, en juin 2019, organisé au Mali un événement couvert de succès, en collaboration avec ONU Femmes et l'Institut malien de recherche et d'action pour la paix pour promouvoir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité dans le pays. Le résultat était une liste de recommandations concrètes sur la manière d'améliorer l'agenda au Mali. La Belgique a soutenu le bureau de pays d'ONU Femmes en Afghanistan pour promouvoir leurs activités relatives à l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité dans le pays. En outre, la Belgique a contribué à l'élaboration et à l'implémentation du PAN 1325 en Palestine, et à une révision du PAN en République démocratique du Congo, et a soutenu des projets d'ONU Femmes en République démocratique du Congo, portant sur les droits des femmes, la paix et la sécurité et l'implémentation de la résolution 1325. En outre, la Belgique s'est impliquée dans des projets relatifs à des indicateurs dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité au Maroc et au Mozambique.

Objectif 6: Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN

La *Task force* Femmes, Paix et Sécurité s'est réunie plusieurs fois pendant la période 2017-2021. Au cours de ces réunions, des informations ont entre autres été échangées sur la mise en œuvre du PAN, une réflexion a eu lieu sur une exécution plus poussée du volet « participation » et les événements de révision à mi- et fin de parcours et l'élaboration du 4^e PAN ont été préparés.

Chaque année, un rapport portant sur la mise en œuvre du troisième PAN Femmes, Paix et Sécurité a été remis au Parlement et communiqué à la société civile. En 2019, la Belgique a organisé un événement de révision à mi-parcours en collaboration avec la « Plate-forme 1325 ». L'objectif de cet événement était d'évaluer la mise en œuvre du troisième Plan d'action national belge « Femmes, paix et sécurité » et de le renforcer à l'avenir. Quelque 80 personnes de la société civile, du Parlement, des organes consultatifs et des services publics concernés y ont participé. Les

recommandations qui en ont résulté ont ensuite été discutées au sein de la Taskforce belge « Femmes, Paix et Sécurité ». Le 16 décembre 2021, une consultation de la société civile a été organisée sur la révision finale du 3^e PAN. Ceci a été combiné avec une deuxième consultation de la société civile sur la rédaction du 4^e PAN.

Enfin, la Belgique a fourni des contributions à l'UE et l'ONU à propos des progrès réalisés dans le domaine Femmes, Paix et Sécurité. En outre, notre pays a mis l'accent sur un suivi accru de l'agenda FPS. Dans le cadre de l'OSCE, par exemple, la Belgique, conjointement avec le Royaume-Uni, a organisé un événement parallèle sur l'importance de faire rapport sur l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en ce qui concerne le Code de conduite de l'OSCE. La Belgique a engagé une contribution affectée au projet « Monitoring and Reporting Mechanism on grave violation in situation of armed conflict » en faveur d'UNICEF à hauteur de 2.000.000 EUR (2021-2022). Il s'agit d'un processus de monitoring et de reportage qui est activé à chaque fois qu'un pays est mentionné dans le Rapport annuel du Secrétaire Général des Nations Unies sur la situation des enfants dans les conflits armés. Ce mécanisme a pour objectif de rappeler à un pays en conflit ses obligations en matière de protection des droits de l'enfant, et notamment par rapport aux violations suivantes : viol et toute forme de violence sexuelle.